



## **AVIS PUBLIC**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'ELGIN**

### **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, la directrice générale de la susdite municipalité,

**QUE** conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité d'Elgin a adopté, lors de sa séance tenue le 1 décembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026

**QUE** les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
12 janvier	20h00	6 juillet	20h00
2 février	20h00	3 août	20h00
2 mars	20h00	14 septembre	20h00
13 avril	20h00	5 octobre	20h00
4 mai	20h00	2 novembre	20h00
1 <sup>er</sup> juin	20h00	7 décembre	20h00

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Elgin, ce 2 décembre 2025

---

Guylaine Carrière  
Directrice-générale et greffière-trésorière

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, résidente d'Huntingdon, certifie avoir publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits indiqués par le conseil entre 8h30 et 16h ce 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 2<sup>e</sup> jours de décembre 2025.

---

Guylaine Carrière  
Directrice-générale et greffière-trésorière